

Rapport d'activité 2024



Portes de Sologne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

- 4 | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- 9 | RESSOURCES HUMAINES
- 12 | FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS
- 14 | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE ET EMPLOI
- 17 | AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
- 20 | AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT
- 23 | ENFANCES ET AFFAIRES SCOLAIRES
- 26 | SPORTS ET LOISIRS
- 28 | ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE
- 30 | COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE
- 32 | TOURISME
- 34 | CULTURE

EDITO

En retraçant les événements de l'année passée, le rapport d'activité est avant tout un document de communication, d'archives et de mémoire, permettant de faire le point sur la structure et ses engagements sur le territoire. Il est adressé, chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre. Il fait ensuite l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune sont entendus.

L'année 2024 montre encore une fois notre dynamisme et notre solidarité territoriale, qui sont autant le fruit de la politique de nos 7 communes que de l'excellent travail de nos agents.

Le présent rapport retrace ainsi les activités de notre communauté de communes exercées durant l'année 2024. Il est destiné à informer les élus communautaires, les élus municipaux des communes membres, les partenaires de l'EPCI, les habitants du territoire et toute personne intéressée par les réalisations intercommunales. Il constitue de surcroît une mémoire des différentes actions entreprises par la collectivité sur cette année, tout en apportant les éléments nécessaires à la connaissance du fonctionnement et du rôle de la structure.

Jean-Paul ROCHE,
Président de la Communauté de Communes
des Portes de Sologne

LES CHIFFRES-CLÉS
DES PORTES DE SOLOGNE

7 COMMUNES

ARDON • JOUY-LE-POTIER •
LA FERTÉ SAINT-AUBIN • LIGNY-LE-
RIBAUT • MARCILLY-EN-VILLETTE •
MENESTREAU-EN-VILLETTE • SENNELY

15 654
HABITANTS

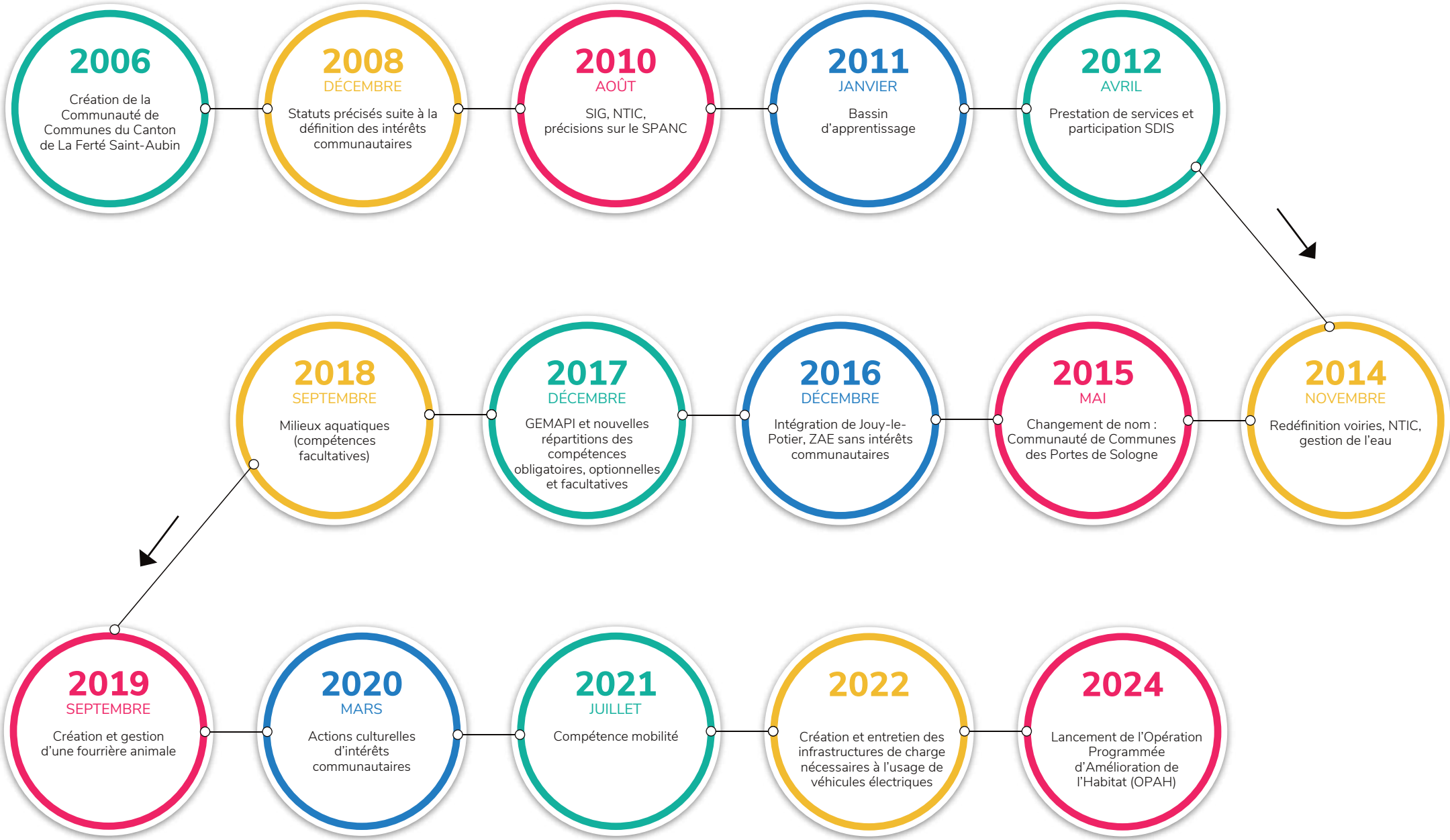
7 908
LOGEMENTS

718
ENTREPRISES
ET COMMERCES

415 km²
SUPERFICIE
DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Source : INSEE 2019

CRÉATION ET ÉVOLUTION STATUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

> LE FONCTIONNEMENT



7
COMMISSIONS
PERMANENTES



7
MEMBRES
DU BUREAU



27
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES



71
CONSEILLERS
MUNICIPAUX
*(non délégués communautaires
impliqués dans les commissions)*

> LES COMPÉTENCES AU 31 DÉCEMBRE 2024

OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace : SCoT ; PLUi (...)
- Actions de développement économique
- GEMAPI
- Aménagement, entretien, gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

OPTIONNELLES

- Politique de logement et du cadre de vie (OPAH)
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêts communautaire
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public

FACULTATIVES

- Actions dans le domaine scolaire : second degré
- Prestations de services
- Prévention : Service d'incendie et de Secours
- Assainissement non collectif
- Milieux aquatiques : études, espèces envahissantes, pollution
- Création et gestion d'une fourrière animale
- Actions culturelles d'intérêt communautaire
- Organisation de la mobilité

> LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

RÉPARTITION DES SIÈGES :

Les communes et la Communauté de communes ont délibéré en 2019 pour fixer d'un commun accord la répartition des sièges de conseillers communautaires.

Le nombre de sièges de conseillers communautaires est fixé à **27**.

	POPULATION	ACCORD LOCAL
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	7 317	12
MARCILLY-EN-VILLETTE	2 185	4
MENESTREAU-EN-VILLETTE	1 385	3
JOUY-LE-POTIER	1 631	2
LIGNY-LE-RIBAULT	1 255	2
ARDON	1 201	2
SENNELY	680	2
TOTAL	15 654	27

(Source INSEE)

ACTIVITÉ DES INSTANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- **8** conseils communautaires (9 en 2023)
- **125** délibérations passées (170 en 2023)
- **101** décisions du Président (85 en 2023)
- **24** arrêtés du Président (12 en 2023)
- **15** réunions de bureau (21 en 2023)
- **10** réunions de commissions (12 en 2023)
- **964** courriers reçus (995 en 2023)

> LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Jean-Paul ROCHE
Président
Maire d'ARDON
*Développement économique
et touristique*



Katia BAILLY
1ère vice-présidente
Maire de La Ferté St-Aubin
Aménagement du territoire



Hervé NIEUVIARTS
2ème vice-président
Maire de Marcilly-en-Villette
*Finances,
Ressources Humaines*



Denis TREMAULT
3ème vice-président
Maire de Ménestreau-en-Villette
Culture et patrimoine



Anne GABORIT
4ème vice-présidente
Maire de Ligny-le-Ribault
Services à la population



Philippe De DREUZY
5ème vice-président
Maire de Sennely
Environnement



Stéphane CHOUIN
6ème vice-président
Adjoint à La Ferté St-Aubin
Sports et loisirs

> COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES PERMANENTES

	DÉV. ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE JEAN-PAUL ROCHE	FINANCES HERVÉ NIEUVIARTS	CULTURE ET PATRIMOINE DENIS TREMAULT	AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE KATIA BAILLY	SERVICE À LA POPULATION ANNE GABORIT	ENVIRONNEMENT PHILIPPE DE DREUZY	SPORTS ET LOISIRS STÉPHANE CHOUIN
ARDON	DENIS COLLART	STÉPHANIE BOPP	ANNE-MARIE TURBAT	ANDRÉ RAIGNEAU	NATHALIE GERBEAUD-LEDRU	MARC VILLAR	ANNE REAU
ARDON	RODOLPHE NASSIET	GAËL VERRIER	KARINE LE	RODOLPHE NASSIET	SYLVIANE MENIE-CHEVRIER	SÉBASTIEN SIEMIENIEC	LINE LECRON
JOUY-LE-POTIER	PATRICIA GAUTHIER	NICOLE BERRUE	PATRICIA GAUTHIER	GILLES BILLIOT	NICOLE BERRUE	NICOLE BERRUE	PASCAL HERRERO
JOUY-LE-POTIER	THIERRY ZION	GILLES BILLIOT	PASCALE SZCZERBAL	CATHERINE COLAS	CHRISTINE LALIÈRE	CATHERINE COLAS	THIERRY ZION
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	KATIA BAILLY	STEVE RENARD	JEAN-NOËL MOINE	KATIA BAILLY	MANUELA CHARTIER	JEAN-FRÉDÉRIC OUVRY	STÉPHANE CHOUIN
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	CONSTANCE DE PÉLICHY	CHRISTOPHE BONNET	GABRIELLE BREMOND	JEAN-FRÉDÉRIC OUVRY	STÉPHANIE HARS	KATIA BAILLY	GABRIELLE BREMOND
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	CHRISTOPHE BONNET	MARYVONNE PRUDHOMME	NICOLE BOILEAU	DOMINIQUE THÉNAULT	MARYVONNE PRUDHOMME	SÉBASTIEN DIFRANCESCHO	JEAN-NOËL MOINE
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	JEAN-NOËL MOINE	STÉPHANE CHOUIN	MARION BASSAÏSTEGUY	SÉBASTIEN DIFRANCESCHO	LINDA RAULT	VIRGINIE GILLIOT	THIERRY DELHOMME
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	DOMINIQUE THÉNAULT	THIERRY PERREAU	FABIENNE GAUDENZI	NATHALIE MARCHAND	JACQUES CAPITAINE	THIERRY PERREAU	VIRGINIE OBRINGER-SALMON
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	STEVE RENARD	MICHEL GODET	PATRICK PINAULT	FABIENNE GAUDENZI	GEORGES BLAVIEZ	ISABELLE FIDALGO	PATRICK PINAULT
LIGNY-LE-RIBAUT	JEAN-MARIE THEFFO	ANNE KAKKO CHILOFF	TATIANA VALIOT	ANNE KAKKO CHILOFF	JEAN-MARIE THEFFO	BERNARD VAN HILLE	ÉRIC FOUGERET
LIGNY-LE-RIBAUT	DOMINIQUE DRUPT	ANNE GABORIT	DOMINIQUE DRUPT	CLAIRE MINIÈRE	ANNE GABORIT	MARC VALLICIONI	FLORENCE FLEUREAU
MARCILLY-EN-VILLETTE	PATRICK PILON	PATRICK PILON	HERVÉ NIEUVIARTS	DIDIER BRAULT	CAROLE LANDRY	DIDIER BRAULT	STÉPHANIE CHARRON
MARCILLY-EN-VILLETTE	LIONEL DUPLAIX	HERVÉ NIEUVIARTS	ALINE POUGET	JOACHIM SALVAN	JACQUES ROBERT	ADAMA MAR	ALINE POUGET
MARCILLY-EN-VILLETTE	LAURENCE TREMEAU	LAURENCE TREMEAU	BRIGITTE GARNIER	PASCAL ANDREAZZA	BRIGITTE GARNIER	PASCAL ANDREAZZA	BRIGITTE GARNIER
MENESTREAU-EN-VILLETTE	JEAN-MARC CADET	DENIS TREMAULT	DENIS TREMAULT	DENIS TREMAULT	CLAIRE SAVOIE	MATHIEU MARCHAND	DEVIS DESBROSSES
MENESTREAU-EN-VILLETTE	LUCIE LECOLLOEC	BÉATRICE DE RUYVER	BÉATRICE DE RUYVER	FABRICE WEBER	MARIE-FRANCE PICHARD	SABRINA PELLERIN	JEAN-LUC IMBAULT
SENNELY	BRUNO DE BLOIS	JEAN-JACQUES BOUQUIN	CYRIL AGOUTIN	JEAN-JACQUES BOUQUIN	MURIEL MARTIN	PHILIPPE DE DREUZY	CYRIL AGOUTIN
SENNELY	FRANCIS GARRIDO	CHRISTINE QUERCY	FRÉDÉRIC DELIGNY	PATRICK COUTAND	ÉLISABETH COLLET	FRANCIS GARRIDO	GILLES FOUCAULT

(Nov. 2024)



LES RESSOURCES HUMAINES

> LE PERSONNEL AU SERVICE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Au 31 décembre 2024, les effectifs au service de la Communauté de communes représentent 35,08 équivalents temps plein (ETP), répartis entre le personnel mutualisé (6,5) et le personnel communautaire (28,58).

Parmi les agents communautaires **14,5** sont **titulaires** et **14,08** sont **contractuels**.

Services de la ville de La Ferté Saint-Aubin mis à disposition de la Communauté de Communes des Portes de Sologne (en %)

	TAUX 2022	TAUX 2023	TAUX 2024
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	30%	30%	30%
SERVICES FINANCES	25%	25%	25%
ACHATS, MARCHÉS PUBLICS	25%	25%	25%
SERVICE INFORMATIQUE	20%	20%	20%
SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES	3%	3%	3%
DIRECTION DES SPORTS	5%	5%	5%
DSTO	7,5%	7,5%	7,5%
SERVICE RESSOURCES HUMAINES	20%	20%	20%
SERVICE ENTRETIEN	2%	2%	2%
SECRÉTARIAT MASS	5%	5%	5%
PORTAGE REPAS À DOMICILE	25%	25%	25%
SERVICE PRÉVENTION	10%	10%	10%
ENVIRONNEMENT	15%	45%	45%
OPAH	/	/	10%

Les pourcentages de mise à disposition ont été régulièrement réévalués pour tenir compte des évolutions d'organisation.

Services de l'intercommunalité mis à disposition de la ville de La Ferté Saint-Aubin

	TAUX 2022	TAUX 2023	TAUX 2024
SERVICE DROIT DU SOL	40%	40%	40%
AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	10%	10%	10%

Agents de l'intercommunalité mis à disposition de la ville de La Ferté Saint-Aubin

	TAUX 2022	TAUX 2023	TAUX 2024
ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF 1ÈRE CLASSE (RSA)	70%	70%	70%
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ÈME CLASSE (POINT CYB)	5%	45%	45%

> MISE À DISPOSITION DE LOCAUX ET DE PERSONNEL

LE PERSONNEL ET LES LOCAUX de la ville de La Ferté Saint Aubin sont partiellement mis à la disposition de la Communauté de communes, depuis une délibération du Conseil du 15 décembre 2006. Ce principe a été reconduit d'année en année.

LOCAUX : La Communauté de Communes occupe plusieurs locaux sur la commune de la Ferté Saint-Aubin.

- le "109" accueille une partie de la direction de l'aménagement du territoire dans de nouveaux locaux partagés avec des entreprises ou salariés du privé.

- les locaux de l'Office de Tourisme, du CUBE, et de l'association des " Petits Loups" ont été transférés à la CC en même temps que les compétences.

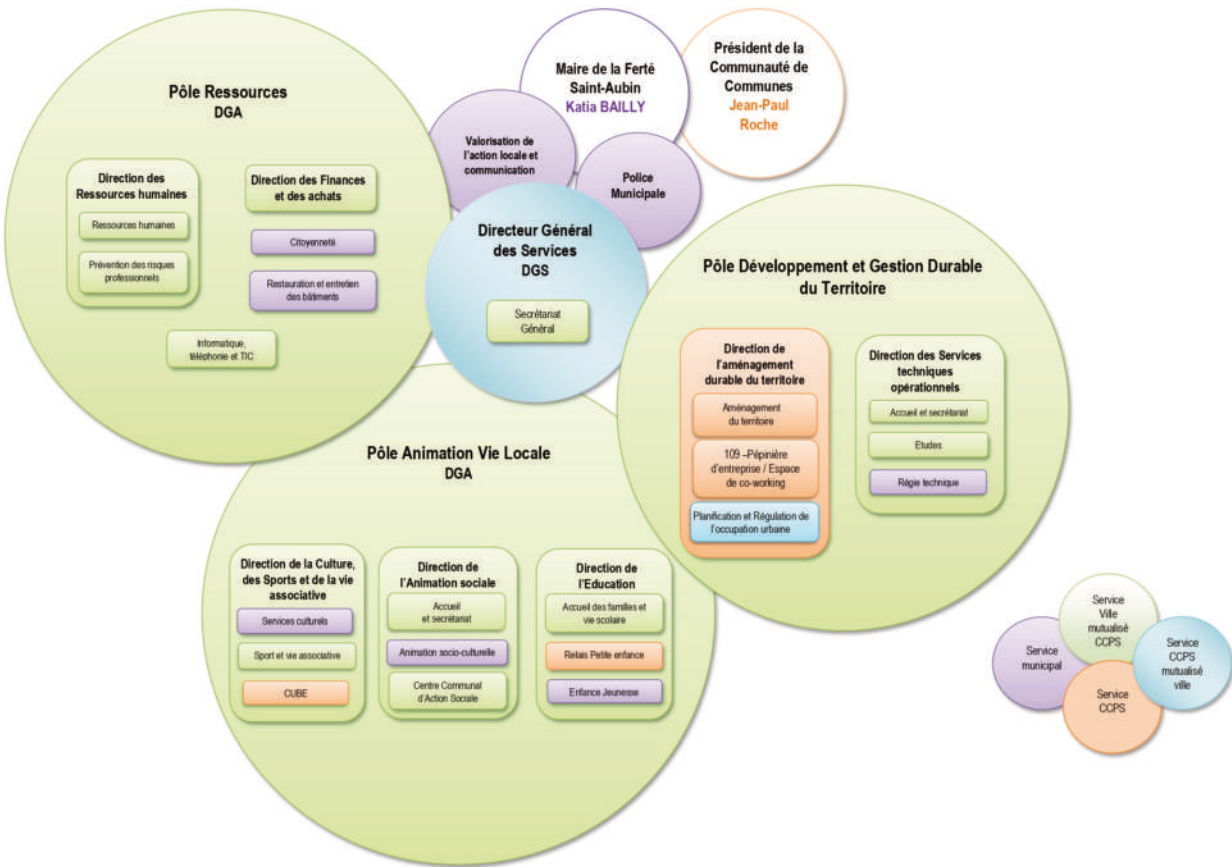
- le Relais Petite Enfance occupe des bureaux et un espace d'animation dans les locaux de la MASS mis à disposition par la ville. Le RPE dispose aussi de salle dans les communes pour l'accueil des animations avec les assistantes maternelles.

> PERSONNEL AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Pour assurer le fonctionnement de la structure communautaire, une équipe pluridisciplinaire œuvre quotidiennement pour faire aboutir les projets communautaires. Outre les 29 agents (28,5 ETP) employés directement par la Communauté de Communes des Portes de Sologne (*en orange et en bleu ci-dessous*), une trentaine d'agents sont mis à disposition par la ville de La Ferté Saint Aubin pour une partie de leur temps de travail (*en vert, environ 6,5 ETP, voir page suivante*).

Agents intercommunaux et communaux de La Ferté Saint-Aubin : Organigramme - Septembre 2024





LES FINANCES

> LE RÉSULTATS DE CLÔTURE : BUDGET PRINCIPAL

	RÉSULTAT CLÔTURE 2023	RÉSULTAT CLÔTURE 2024
INVESTISSEMENT	510 397,31 €	- 161 382,69 €
FONCTIONNEMENT	2 530 822,49 €	2 841 209,67 €
TOTAL	3 041 219,80 €	2 319 826,98 €

ZOOM SUR ... LE BUDGET 2024

Le budget est marqué par :

- Le contexte inflationniste toujours présent mais contrôlé
- La poursuite de projets structurants
- La fin des travaux relatifs au 109

> LES RESSOURCES DISPONIBLES

RESSOURCES BRUTES	7 332 176 €
FISCALITÉ REVERSÉE	2 349 594 €
RESSOURCES NETTES	4 982 583 €
UTILISATION DES RESSOURCES	3 638 890 €
CHARGES FINANCIÈRES	73 284 €
RÉSULTATS N	1 270 408 €
REPORTS N-1	1 200 000 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NET	2 470 408 €

- Le complexe aquatique le Cube
- Administration générale
- Service incendie
- Opérations non ventilables
- Opération d'aménagement
- Interventions économiques
- Enfance / adolescence
- Aide au tourisme
- Enseignement / formation
- Culture, etc



LES MARCHÉS PUBLICS

> QUELLES SONT LES MISSIONS DES MARCHÉS PUBLICS ?

- Élaboration des procédures de commande publique : pièces administratives, accompagnement des services à la rédaction des cahiers des charges, passation, sourcing, évaluation des fournisseurs, ...
- Recherche de financements, montage et suivi des dossiers de subventions
- Suivi des contentieux et assurances : expertises, déclarations assurances, ...

> LES PROCÉDURES DE COMMANDE PUBLIQUE 2024

- Réalisation du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
- Suivi et animation de l'opération programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Dont 1 marché lié à l'adhésion APPROLYS Centr'Achat :

- Fournitures de mobilier administratif

> LA POURSUITE DE MARCHÉS IMPORTANTS

- Le marché pour l'établissement des schémas directeurs eau et assainissement dans le cadre du transfert de compétences
- Prolongement du marché pour l'élaboration du PLUi qui s'explique par la nécessité de s'adapter aux nouvelles lois en matière d'urbanisme
- Poursuite de l'exécution du marché pour le déploiement des bornes électriques

> DE NOUVELLES EXIGENCES POUR LES COMMANDES PUBLIQUES

Désormais, afin de se conformer aux exigences écologiques de la commande publique édictées par la loi Climat et Résilience de 2021, la Communauté de Communes fait l'effort d'intégrer dans ses marchés, quand l'objet le permet, des clauses environnementales, incitant les titulaires à respecter certaines obligations.

Cela peut être une clause pour la protection de l'environnement dans les marchés de travaux, une clause incitant des réunions en visioconférence pour les marchés de prestation intellectuelle ou encore la commande de matériaux biosourcés ou recyclés pour les fournitures courantes (c'est le cas du marché de fourniture de mobilier dont le lot 6 concerne les mobiliers administratifs issus du réemploi ou de la réutilisation).

LES CHIFFRES-CLÉS

- **3** procédures de commande publique
- **23** contrats inférieurs à 15 000€
- **2** dossiers de déclarations d'assurance
- **4** dossiers de demandes de subventions



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE ET EMPLOI

> GESTION ET COMMERCIALISATION DES ZAE

- **Entretien des Zones d'Activités Économiques (ZAE)**
- **Terrains et locaux vacants** : recensement, diffusion, mise en relation
- **Suivi des opérations de ventes / cessions et d'acquisitions de terrains** :
 - Ardon, ZAC de Limère : suivi des projets d'aménagement du site ex-Hitachi. Collaboration avec les différents acteurs de la zone : la Métropole d'Orléans, le département du Loiret, les promoteurs immobiliers.
 - Amorçage de l'acquisition des terrains pour l'extension de la ZAE de Merignan à La Ferté Saint-Aubin
- **Travaux des Zones d'Activités** :
 - Début des travaux pour le nouveau tourne à gauche de l'entrée de la ZAE de Marcilly-en-Villette
 - Réfection de la rue des Falourdes dans la ZAE de Ménestreau-en-Villette
 - Mise à jour de la signalétique des ZAE pour l'installation de nouvelles entreprises



SURFACE TOTALE DE LA ZONE :

- Surface totale supérieure à 30 ha
- Surface totale comprise entre 10 et 30 ha
- Surface totale inférieure à 10 ha

OCCUPATION :

- Mixte artisanat / industrie / commerce
- Mixte commerce / industrie
- Mixte artisanat / industrie
- Artisanat

> ANIMATIONS ÉCONOMIQUES ET PROMOTION DU TERRITOIRE

- **Emploi** :
 - Aide et recensement des besoins des entreprises
 - Mise en place de temps d'échanges et de travail avec les entreprises et le CILS Emploi
 - Visites d'entreprises pour appréhender au mieux les besoins en recrutements (conditions de travail, contexte...)
- **Collaboration et accompagnement du groupement d'entreprises** :
 - Mise en place et réalisation d'actions avec le GERFA (*Groupement des Entreprises de la Région de La Ferté Saint-Aubin*)
 - Rencontres Elus / Entreprises
 - Visites d'entreprises, soirées thématiques et repas conviviaux, pour favoriser le réseautage des entreprises de la Communauté de Communes
 - Aide à la réalisation de la soirée d'ouverture de la Coupe du Monde de Rugby au Château de La Ferté Saint-Aubin en présence de 400 invités (entreprises, élus...).
- **Accompagnement des entreprises dans leur projet de développement** :
 - Investissement, recrutement, restructuration de l'entreprise
 - Mise en relation des entreprises avec les différents partenaires du territoire : France Travail, CILS, les chambres consulaires, DEV'UP...
- **Participation à des formations et aux plénières** des responsables de développement économique organisées par DEV'UP :
 - Montée en compétences et prise de connaissances sur les grands enjeux économiques
 - Information sur les dispositifs de développement durable à destination des entreprises

> DISPOSITIFS D'AIDES FINANCIÈRES AUX ENTREPRISES

La Communauté de Communes a en charge depuis 2018 la gestion de deux dispositifs d'aide en faveur des entreprises :

- **Aide à l'immobilier d'entreprise** : intervention sous forme de subvention de l'intercommunalité (avec intervention complémentaire de la Région) lors d'une opération immobilière importante d'une entreprise : construction d'un nouveau bâtiment, restructuration profonde d'un bâtiment...
- **Aide à l'économie de proximité** : Création d'un nouveau dispositif d'aide avec la Région Centre Val de Loire afin d'accompagner les entreprises du « quotidien » (commerçants, artisans...) dans leur projet d'investissement (rénovation d'un local commercial, rénovation de devanture, achat de matériels. Aide sous forme de subvention pouvant aller jusqu'à 20 000€.

> IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET FONCIER ÉCONOMIQUE

- **Identification des futures zones et axes de développement** à l'échelle de la Communauté de Communes : contact avec les propriétaires fonciers, propositions de découpage et d'aménagement des parcelles aux élus communautaires, rencontre des porteurs de projets pour l'achat de foncier; vérification de la compatibilité du projet privé avec les volontés politiques des élus
- **Identification de porteur de projet pour la création de bâtiment économique** à destination d'artisans, petite TPE ou PME, à la location ou à l'achat
- **Élaboration d'une stratégie immobilière** en lien avec DEV'UP (création de fichiers immobiliers, commercialisation de biens...)
- **Veille des locaux vacants** sur le territoire et accompagnement des propriétaires pour la **commercialisation** de leur bien à destination des entreprises.



> LE FORUM POUR L'EMPLOI 2024

La Communauté de Communes des Portes de Sologne, en partenariat avec le CILS Emploi, France Travail, la Mission locale et l'école de la 2ème Chance, a organisé le **6ème Forum pour l'emploi des Portes de Sologne**.

Ce dernier a pour objectif de mettre en relation des demandeurs d'emplois avec les entreprises locales ayant des besoins de recrutement. Organisé une nouvelle fois à l'Espace Madeleine Sologne à la Ferté Saint-Aubin, l'événement a reçu plus de **605 demandeurs d'emploi**, venus du territoire communautaire et du sud de la Métropole Orléanaise.

Pour accueillir ces personnes, **31 entreprises étaient présentes** dont 18 du territoire communautaire. Plus de 70 offres d'emplois ont été proposées pour 30 embauches effectives à l'issue de la matinée. L'après-midi, une visite a été réalisée avec 2 entreprises de la Ferté Saint-Aubin. Un groupe de 12 demandeurs d'emploi, présélectionnés en fonction des fiches de postes des entreprises ont pu découvrir les activités de ces dernières. Deux embauches ont été réalisées suite à cette action.



> OUVERTURE DU 109 WORKPLACE DES PORTES DE SOLOGNE

La Communauté de Communes a réhabilité l'ancienne maison de retraite de la Rabolière à la Ferté Saint-Aubin afin d'y installer :

- une **pépinière d'entreprises** regroupant 7 bureaux pour des locations longues durées (3 à 4 ans) . Cet espace est principalement destiné aux jeunes entreprises
- un **espace de coworking** avec 10 postes proposés à la location allant de la demi-journée à l'année. Cet espace est ouvert à tout type de travailleur : auto-entrepreneur, association, salarié, télétravailleur, étudiant...
- trois **bureaux de passage** pour des locations allant de la demi-journée au trimestre
- une grande **salle de réunion de 90m2** scindable en deux, destinée aux réunions d'entreprise, formations, ateliers, séminaires....

La bâtiment, ouvert en septembre 2024, s'étend sur plus de 1 000m2. Un étage de 400m2 reste encore à aménager.

Le bâtiment accueille également de nouveaux locaux de la Communauté de Communes, avec notamment la direction de l'aménagement du territoire et la salle du conseil communautaire.



En parallèle de ces espaces, la Communauté de Communes a pour mission d'animer le lieu tout au long de l'année. Plusieurs animations ont ainsi été proposées :

- Petit déjeuner d'accueil des nouveaux résidents
- After work de présentation du 109
- Repas de Noël

Dans le cadre de la gestion administrative et de promotion du 109, la Communauté de Communes a mis en place plusieurs documents et actions :

- Élaboration des dossiers de candidature pour la pépinière d'entreprises, convention d'occupation, état des lieux, règlement intérieur
- Création de la régie
- Création du site internet du 109
- Création d'un kit de communication complet (logo, charte graphique, éléments de communication...)

Un partenariat a également été établi avec la CCI Loiret pour accompagner la Communauté de Communes dans la sélection des candidatures pour la pépinière d'entreprises. Le partenariat prévoit également l'organisation d'ateliers et formations à destination des entreprises tout au long de l'année.



L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

> LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le PLUi est un **document de planification qui définit et régit l'usage des sols et la spécificité de chaque commune**. L'objectif de ce document est de faire émerger un projet de territoire partagé prenant en compte les politiques nationales et territoriales d'aménagement ainsi que les spécificités du territoire communautaire.

Depuis son lancement en 2019, le diagnostic territorial et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été réalisés. Durant l'année 2023, les élus ont rédigé le règlement écrit et cartographique (plan de zonage).

L'année 2024 fut marquée par un second débat sur le PADD permettant notamment de le mettre en compatibilité avec les nouvelles dispositions réglementaires. Une large consultation du public a également été réalisée dans chacune des communes.

> URBANISME : MODIFICATIONS DES DOCUMENTS

Plusieurs modifications de documents d'urbanisme se sont finalisées durant l'année 2024 :

- La déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de La Ferté-Saint-Aubin (projet de parc photovoltaïque)
- La déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU d'Ardon (projet de parc photovoltaïque)

En parallèle, deux nouvelles modifications ont été engagées en 2024 :

- La déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Jouy-le-Potier (projet de résidence seniors)
- La déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Ligny-le-Ribault (projet de résidence seniors)

PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

Suite à la prise de compétence d'Autorité Organisatrice des Mobilités » en 2021, la Communauté de Communes a lancé l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié pour préciser sa stratégie en matière de mobilité. Ce travail finalisé fin 2023, a permis de mettre en avant une volonté politique ambitieuse pour le développement de solutions de mobilité sur le territoire.

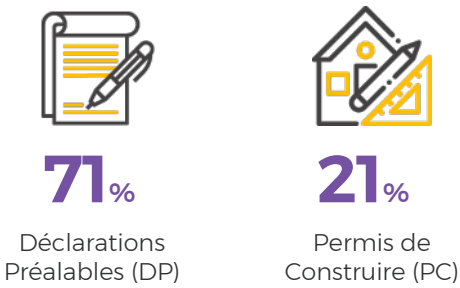
Dans ce cadre, deux études complémentaires ont été lancées en 2024 pour préciser des choix techniques et financiers (solutions de transport à la demande et de ligne régulière).

L'année 2024 a également permis de recruter un chargé de mission Mobilité Durable.

> L'INSTRUCTION DU DROIT DU SOL

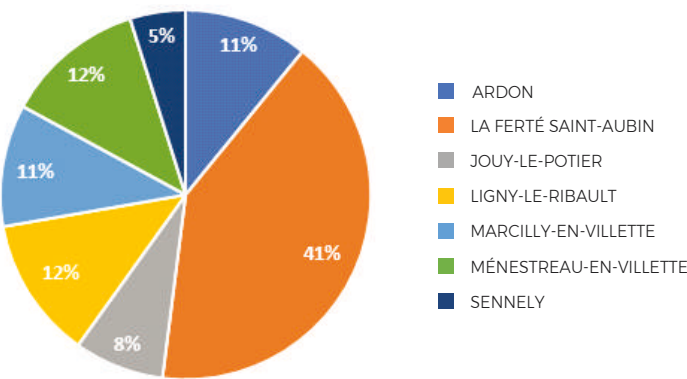
Le service instructeur gère depuis juillet 2015 les dossiers d'urbanisme pour le compte des 7 communes de l'intercommunalité. Depuis le 1^{er} janvier 2022, un guichet unique permet de déposer les demandes sous forme dématérialisée.

LES TYPES D'ACTES
LES PLUS DEMANDÉS :



Les **certificats d'Urbanisme** concernent 5% des demandes et **les permis de démolir et d'Aménager** représentent quant à eux 3%.

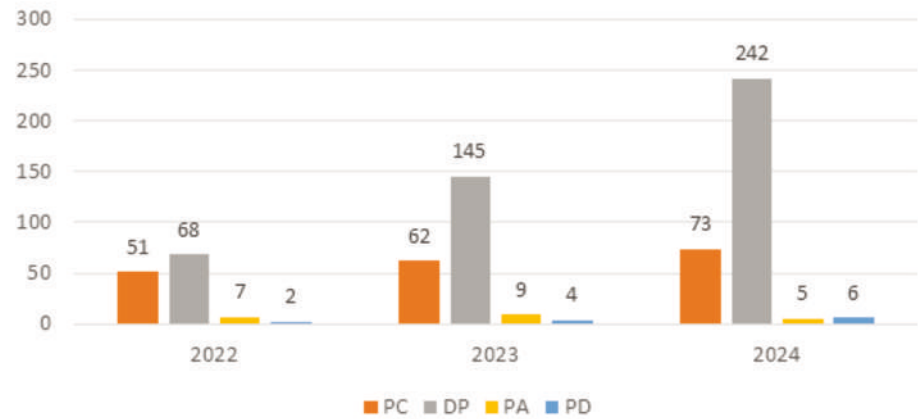
RÉPARTITION DES ACTES PAR COMMUNE :



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTES
ENTRE 2022 ET 2024

	2022	2023	2024
PERMIS DE CONSTRUIRE	159	146	130
PERMIS D'AMÉNAGER	12	10	6
PERMIS DE DÉMOLIR	9	8	13
DÉCLARATION PRÉALABLE	383	405	449
TOTAL	563	569	598

ÉVOLUTION DU DÉPÔT EN LIGNE DE DOSSIERS
DEPUIS 2022



> L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE
ET LE PROGRAMME «PETITES VILLES DE DEMAIN»

L'année 2024 a vu la poursuite et la fin des études engagées depuis 2022 et cofinancées par l'ADEME, la Banque des Territoires et l'Anah grâce au programme Petites Villes de Demain :

■ Portés par la Communauté de Communes des Portes de Sologne à l'échelle intercommunale :

- Une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un dispositif d'amélioration de l'habitat (étude achevée en 2023)
- Un Plan de Mobilité Simplifié (étude achevée en 2023)

■ Portés par la ville de La Ferté Saint-Aubin à l'échelle de sa commune :

- Un schéma directeur des mobilités actives (étude achevée en 2024)
- Une étude de définition de la stratégie de développement commercial (étude achevée en 2024)
- Une mission de programmation pour la réhabilitation de la Halle aux Grains (étude achevée en 2024)
- Une mission de programmation pour la réhabilitation de la Graineterie (étude achevée en 2024)
- Les études préalables de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement urbain et paysager de la place de la Halle et de la rue des Jardins (études en cours, à finaliser en 2025)

Par ailleurs, la Ville de La Ferté Saint-Aubin a lancé fin 2024 une étude économique afin d'approfondir son projet de réhabilitation de la Halle aux Grains, également cofinancée par la Banque des Territoires.

> AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Suite à l'étude pré-opérationnelle menée entre 2022 et 2023, la Communauté de Communes a lancé fin 2024 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Grâce à ce dispositif en faveur de la rénovation énergétique et de la lutte contre l'habitat indigne, les propriétaires occupants et les bailleurs du territoire peuvent bénéficier d'une aide financière (sous conditions de ressources) permettant de réduire le reste à charge de leurs travaux. Cette aide est versée par les trois financeurs de l'OPAH que sont l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la CCPS et le Conseil Départemental du Loiret. Les propriétaires ont aussi accès à des conseils techniques et un soutien administratif pour le montage du dossier de subvention. Le coût de cette prestation réalisée par l'opérateur SOLIHA Loiret est entièrement pris en charge par la Communauté de Communes et l'Anah. Par ailleurs, il a été choisi d'identifier l'ADIL - Espace Conseil France Rénov' du Loiret comme porte d'entrée pour les propriétaires.

Un « Petit-Déjeuner de l'Habitat » à destination des professionnels de l'immobilier a été organisé le 13 novembre 2024 afin de lancer officiellement l'opération. Dans le même temps, un calendrier de permanences mensuelles au « 109 - Workplace des Portes de Sologne » a été établi. À noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2025, des permanences itinérantes ont également lieu chaque mois dans l'une des mairies du territoire. Enfin, un kit de communication a été remis aux mairies, contenant des textes et une affiche, ainsi que des flyers et un kakémono.

Les objectifs inscrits dans la convention d'OPAH visent la rénovation de 72 logements sur 3 ans, répartis comme suit :

	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	TOTAL
LOGEMENTS PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS	11	22	33	66
Dont travaux lourds et de lutte contre l'habitat indigne	1	2	3	6
Dont rénovation énergétique	10	20	30	60
LOGEMENTS PROPRIÉTAIRES BAILLEURS	2	2	2	6
Dont travaux lourds et de lutte contre l'habitat indigne	1	1	1	3
Dont rénovation énergétique	1	1	1	3
TOTAL	13	24	35	72



AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

> LE PORTAGE DE REPAS

Le nombre de repas et potages facturés sont en légère baisse par rapport à 2023, tandis que le nombre de bénéficiaires est en légère hausse avec 132 personnes, avec une augmentation dans le dernier trimestre 2024, ce qui explique le peu d'impact sur le nombre de repas et potages.

LES CHIFFRES-CLÉS DE 2024 :

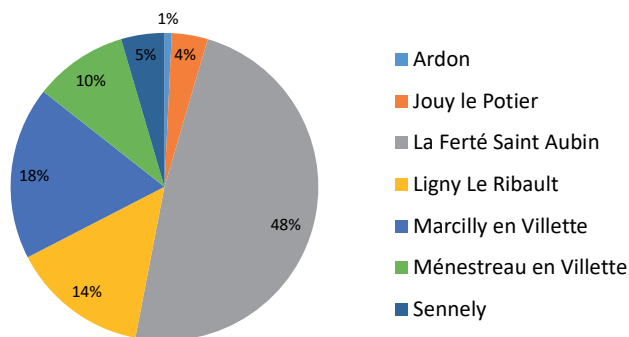
- **19 489 repas** (contre 21 379 en 2023)
- **14 732 potages** (contre 16 337 en 2023)
- **132 bénéficiaires** au cours de l'année 2024 (contre 120 en 2023)
- **89 bénéficiaires** présents au 31 décembre 2024 (contre 76 en 2023)

Le prix du repas payé par la Communauté de Communes des Portes de Sologne à la société ANSAMBLE est de 10,075€ (contre 8,615€ en 2023) et 0,612 € par potage (contre 0,554€ en 2023).

Le **prix du repas facturé aux usagers** s'élève à : **6,65 euros** (+ 0.05€ par rapport à 2023).
Il n'y a pas de surfacturation aux bénéficiaires pour le potage, qui reste une option gratuite.



BÉNÉFICIAIRES DU PORTAGE DE REPAS
PAR COMMUNE



Les dépenses pour les repas et potages s'élèvent à **75 500€** en 2024, soit une dépense en forte hausse (52 130€ en 2023).

Le service a délivré environ **53,5 repas et 43,5 potages chaque jour** en moyenne sur l'ensemble des Portes de Sologne.

Le turnover reste important avec **57 nouveaux bénéficiaires** et **55 arrêts** en 2024 (contre 38 nouveaux bénéficiaires et 47 arrêts en 2023).



> L'INSTRUCTION ET SUIVI DU RSA

Une convention annuelle a été conclue avec le Conseil départemental pour la mise en œuvre de 27 mesures d'accompagnement, représentant un **financement total de 12150€** (soit 450 € par mesure) à compter du 1er janvier 2024 (Pour mémoire, la mesure était financée 400€ pour l'année 2023).

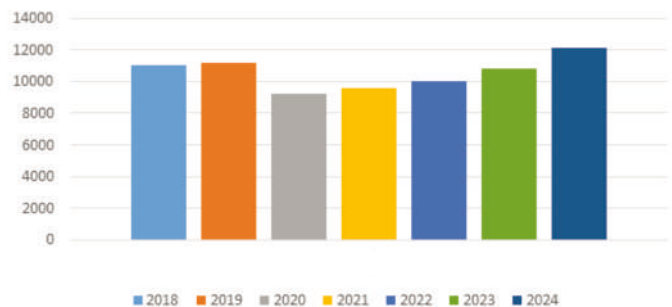
- **56 personnes ont été accompagnées** durant l'année
- 47 sont encore présentes au 31/12/2024
- 13 orientations en cours d'année
- 9 personnes sont sorties du dispositif RSA (5 pour emploi, 2 pour ouverture d'autres droits, 1 sanction et 1 décès).

L'accompagnement de ces 56 personnes représente **416 mois-mesures** soit 34,30 mesures sur l'année.

Les personnes accompagnées résident sur les communes suivantes :

- 45 de La Ferté Saint-Aubin
- 4 de Marcilly-en-Villette
- 3 de Ligny-le-Ribault
- 2 de Jouy-le-Potier
- 1 de Sennely
- 1 de Menestreau-en-Villette

ÉVOLUTION DE LA SUBVENTION
VERSÉE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

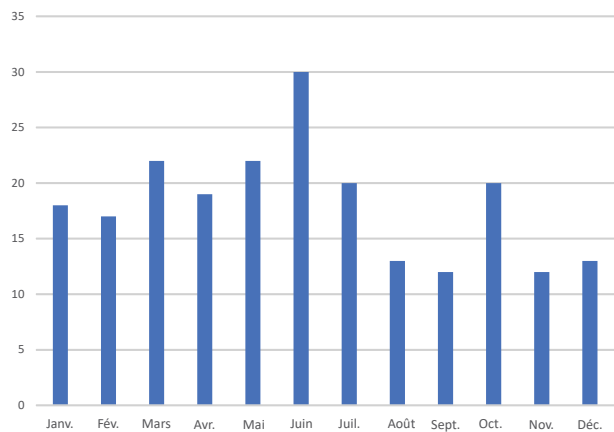


> ESPACE DE SERVICES PUBLICS

Fonctionnement sur toutes les communes des Portes de Sologne selon un calendrier pré-défini.



NOMBRE DE CONNEXION / MOIS
À L'ESP FIXE DE LA FERTÉ SAINT-AUBIN



LES ORGANISMES CONSULTÉS À L'ESP FIXE

- | | |
|-------------------------------|----------------------------|
| CPAM : 133 connexions | MIJD : 6 connexions |
| CAF : 70 connexions | ADIL : 0 connexion |
| CARSAT : 11 connexions | |

> AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

LES PROBLÈMES TECHNIQUES ET RÉPARATIONS

Les résidents sont régulièrement alertés des risques électriques encourus lors d'une utilisation non conforme des installations mises à leur disposition et sont de plus en plus prudents en la matière.

LES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

L'année 2024 a été marquée par des actes d'incivilités et des relations conflictuelles avec certains usagers lors de l'occupation de l'aire par 24 familles qui se sont installées illicitement pendant la fermeture de l'aire pour travaux suite aux dégradations qui ont engendrée la fermeture de l'aire le 18 décembre 2023.

De nombreux rappels aux règlements ont été réalisés, les incidents surviennent avec les mêmes usagers mais avec la majorité des familles accueillies les relations sont courtoises et respectueuses. La notion de médiation a été primordiale cette année dans la réussite des missions des agents.

L'aire a ouvert ses portes le 15 juillet suite aux dégradations qui ont occasionnés des travaux. Ces événements ont mis à mal les efforts d'entretien quotidien réalisés sur le site tout au long de l'année.

DURÉE DE SÉJOUR

MOINS DE 1 MOIS	16
ENTRE 1 ET 3 MOIS	6
ENTRE 3 ET 6 MOIS	2

COMPOSITION DES FAMILLES

HOMMES	24
FEMMES	22
ENFANT (- DE 18 ANS)	38

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGES

0 À 17 ANS	38
18 À 24 ANS	8
25 À 39 ANS	23
40 À 65 ANS	14
PLUS DE 65 ANS	1

TAUX D'OCCUPATION ET TARIFS DE L'AIRE D'ACCUEIL DE LA FERTÉ SAINT-AUBIN

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	• Dépôt de garantie : 120 € par emplacement • Stationnement : 2,80 € par jour et pour 2 caravanes • Électricité : 0,25 € par kWh • Eau : 4,65 € par m3
0%	0%	0%	0%	0%	0%	
JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	
0%	21%	39,2%	57,3%	41,7%	20%	

BILAN FINANCIER		2023	2024
DÉPENSES CCPS, FACTURATION VAGO (ART. 611 SERV TGV)		107 837,55€	159 555,69€
RECETTES ENREGISTRÉES	- ENCAISSEMENT DE LA RÉGIE	11 751,79€	4 276,90€
	- CAF (ALLOCATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION)	28 784,68€	9 785,16€

> SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

AIDES ET SOINS À DOMICILE	20 000,00€	COLLÈGE LA FERTÉ SAINT-AUBIN	4 000,00€
MISSION LOCALE DE L'ORLÉANAIS	7 000,00€	FOYER SOCIO-ÉDUCATIF COLLÈGE LA FERTÉ SAINT-AUBIN	1 200,00€
CLIC (RELAIS ENTOURAGE)	3 500,00€	UNSS COLLÈGE LA FERTÉ SAINT-AUBIN	1 200,00€
CILS RELAIS EMPLOI	37 800,00€	JARDIN ET VIE	250,00€
LES PETITS LOUPS	42 000,00€	ESC NATATION	4 500,00€
AMICALE DU PERSONNEL	1 100,00€	ASSOCIATION POUR LA FONDATION SOLOGNE	1 200,00 €
CENTRE DE FORMATION ET D'ÉDUCATION MUSICALE DE SOLOGNE	8 000,00€	ANIMATIONS TOURISTIQUES DES PORTES DE SOLOGNE	3 100,00€
ASSOCIATION DES CONCILIEURS DE JUSTICE	200,00€		



ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

> LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les **lycéens** se rendent soit au Lycée Voltaire soit au Lycée des Métiers et des Services Paul Gauguin. Des élèves empruntent le circuit des lycéens pour se rendre à la SEGPA du Collège Montesquieu (pas de section SEGPA au Collège du Pré des Rois).

Les **collégiens** domiciliés sur le territoire des Portes de Sologne se rendent au Collège du Pré des Rois qui est le collège de secteur à l'exception des élèves de Jouy-le-Potier et de Sennely qui fréquentent respectivement les collèges de Cléry Saint-André et de Lamotte Beuvron.

	CARTES ÉCOLIERS	CARTES COLLÉGIENS	CARTES LYCÉENS
ARDON	0	21	13
JOUY-LE-POTIER	0	79	44
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	0	7	214
LIGNY-LE-RIBAUT	0	37	29
MARCILLY-EN-VILLETTE	0	107	64
MÉNESTREAU-EN-VILLETTE	0	51	40
SENNELY	10	9	13

- **738** cartes de transport scolaire ont été délivrées à la rentrée de septembre 2024 sur le territoire (contre **721** pour en 2023).
- Dont **417** cartes pour les **lycéens**, **311** cartes pour les **collégiens** et **10** cartes pour des **écoliers**.

Pour cette année, plusieurs points sont à noter :

- **Les élèves** : aucune fiche d'indiscipline ne nous a été communiquée
- **Les chauffeurs** : aucune remarque n'est remontée jusqu'à nous sur un quelconque comportement inapproprié
- **Suppression de l'Arrêt Charles de Gaule à La Ferté Saint-Aubin** : le nouveau point d'arrêt au collège donne entière satisfaction aux lycéens. Les services de la Région ont rencontré en tout début d'année scolaire un déséquilibre entre les élèves inscrits de la commune de Jouy le Potier et les cars mis à disposition, générant ainsi un nombre de places insuffisantes. Des solutions provisoires ont été apportées, cependant les transporteurs réfléchissent à une solution plus pérenne.

- **Les cartes de transports** : des soucis de paramétrages en début d'année scolaire qui ont été résolus très rapidement grâce aux bonnes relations entretenues avec les collègues du service des Transports de la Région Centre Val de Loire.

Une adresse destinée aux familles et aux partenaires : **erc45-transports@regioncentre.fr**
Le service AO2 est toujours à disposition des utilisateurs en cas de difficultés.

Une adresse liée aux fiches de signalement est toujours identique : **indiscipline-erc45-transports@regioncentre.fr**

> LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes des Portes de Sologne est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges à destination des familles, des assistant(e)s maternel(le)s et des enfants qu'ils/elles accompagnent, des gardes d'enfants à domicile ainsi que des candidats à l'agrément. Chacun peut y trouver des renseignements d'ordre législatif, éducatif et pédagogique.

Un accompagnement à la professionnalisation est proposé aux assistants maternels, à travers les matinées d'éveil, les temps de réunion et d'échanges, ou encore, les propositions de formations.

Le service est composé d'une coordonnatrice sur le secteur de la Ferté Saint-Aubin, ainsi que d'une animatrice pour le secteur itinérant comprenant les communes d'Ardon, Jouy-le-Potier, Ligny-le-Ribault, Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette et Sennely. Il s'agit d'un service communautaire gratuit, subventionné par la CAF.



ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE D'ACCUEIL
SUR LE TERRITOIRE DES PORTES DE SOLOGNE

Accueil de l'enfant au domicile de l'Assistant Maternel ou en MAM

- ▶ **327** enfants à la journée (contre 298 en 2023)
- ▶ **15** places en périscolaire

LES ASSISTANTS MATERNELS
(Chiffres incluant les AM travaillant en MAM)

	AM AGRÉÉS		AM EN ACTIVITÉ	
	2023	2024	2023	2024
ARDON	2	2+2	2	2+2
JOUY-LE-POTIER	16	19	14	16
LA FERTÉ ST-AUBIN	50	46	36	38
LIGNY-LE-RIBAUT	9	10	8	8
MARCILLY-EN-V.	11	10	10	9
MENESTREAU-EN-V.	7	8	5	6
SENNELY	7	7	7	7
TOTAL	102	104	82	88

MAISONS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S
MAM à Ligny-le-Ribault (depuis avril 2014) : 8 places
MAM à La Ferté St-Aubin (depuis sept. 2018) : 12 places
MAM à Ardon (depuis septembre 2019) : 12 places

ACCUEIL DE L'ENFANT EN STRUCTURE COLLECTIVE
Halte-garderie parentale « Les Petits Loups » à La Ferté Saint-Aubin (ouverture en 1989)
▶ Accueil de 8h30 à 17h00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) ▶ Capacité : 16 enfants ▶ 26 enfants accueillis / 24 familles différentes ▶ Fermeture 7 semaines / an ▶ 42 000€ de subvention de l'intercommunalité ▶ Tarification PSU EAJE, en fonction du quotient familial + 50€/an d'adhésion à l'association
Micro-crèche « Quint et Sens » à La Ferté Saint-Aubin (ouverture en avril 2021)
▶ Accueil de 7h00 à 18h30, du lundi au vendredi ▶ Capacité : 12 enfants ▶ 15 enfants accueillis / 13 familles différentes ▶ Fermeture 5 semaines / an
Micro-crèche « La Barbotine » à Jouy-le-Potier (ouverture en janvier 2024)
▶ Accueil de 7h00 à 18h30, du lundi au vendredi ▶ Capacité : 12 enfants ▶ Fermeture 5 semaines / an

ACTIONS INDIVIDUELLES

- Informer, orienter et accompagner les familles sur l'offre d'accueil du territoire
- Informer, orienter et accompagner les assistant(e)s maternel(le)s dans leur profession

ACTIONS COLLECTIVES

- Accueillir, réunir, générer du lien social et proposer des espaces de vie où chacun se respecte
- Organiser des temps d'éveil, des événements festifs, des sorties auprès des différents publics

CONTACTS REÇUS

SECTEUR LA FERTÉ SAINT-AUBIN	SECTEUR ITINÉRANT
339 CONTACTS REÇUS	429 CONTACTS REÇUS
236 APPELS	198 APPELS
61 MAILS	129 MAILS
42 AUTRES CONTACTS	46 AUTRES CONTACTS
61 RENDEZ-VOUS	56 RENDEZ-VOUS

Les demandes de rendez-vous, particulièrement en lien avec les démarches administratives, ont fortement augmenté par rapport à l'année passée (15 rendez-vous pour La Ferté Saint-Aubin et 28 sur le secteur itinérant en 2023).

ACTIONS COLLECTIVES

SECTEUR LA FERTÉ SAINT-AUBIN	SECTEUR ITINÉRANT
58 MATINÉES D'ÉVEIL	61 MATINÉES D'ÉVEIL
266 PRÉSENCES D'ASSISTANTS MATERNELS	240 PRÉSENCES D'ASSISTANTS MATERNELS
688 PRÉSENCES D'ENFANTS	675 PRÉSENCES D'ENFANTS

Le Relais Petite Enfance est sur un mode de fonctionnement stable voire en légère hausse, avec plus de matinées d'éveil programmées qu'en 2023. Le taux de participation est en constante évolution.

ACTIONS COLLECTIVES MUTUALISÉES

AUPRÈS DES FAMILLES ET DES ASSISTANTS MATERNELS	▪ MATINÉES CONVIVIALES D'ÉTÉ (juin) : temps de rencontre pour les parents-employeurs, les assistants maternels et les enfants, avec la venue d'une ferme pédagogique itinérante (Tiligolo), suivie d'un pique-nique partagé au sein de l'ALSH de Jouy-le-Potier - 6 assistants maternels, 49 enfants et 50 familles. ▪ ESTIVALES DU COSSON (juillet-août) : organisation de matinée « famille » chaque mercredi. Proposition d'espaces construction, motricité et éveil sensoriel à destination des enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents, assistants maternels, grands-parents... ▪ FORUM DE L'EMPLOI (septembre) : présentation du métier d'assistant maternel - 22 contacts. ▪ RÉUNIONS D'INFORMATIONS (octobre / novembre) : en partenariat avec France Emploi Domicile. Deux réunions ont été proposées aux familles et assistants maternels du territoire (la retraite des AM, les différentes étapes du contrat de travail avec un AM - 14 assistants maternels et 1 famille. ▪ MATINÉES CONVIVIALE «BIENTÔT NOËL» à la MASS (décembre) : proposition d'ateliers motricité, fabrication d'une boule de Noël, maquillage et photobooth - 7 assistants maternels, 19 enfants et 10 familles.
AUPRÈS DES ASSISTANTS MATERNELS AVEC LES ENFANTS	▪ MATINÉES D'ÉVEIL : changement de prestataire pour les séances d'éveil musical (Palomélie) ▪ SORTIE DE FIN D'ANNÉE AU PARC FLORAL D'ORLÉANS (juin) : suivie d'un pique-nique partagé - 9 assistants maternels et 23 enfants ▪ SPECTACLE D'HIVER « YOKO ET L'OURS D'HIVER » par V.Donnard de l'association « Lieu Multiple » (décembre) : 27 assistants maternels et 79 enfants
À DESTINATION DES ASSISTANTS MATERNELS	▪ « LETTRE-INFO » DU RPE à destination des assistants maternels (1 fois / trimestre) ▪ RÉUNIONS DE RENTRÉES (septembre) mutualisée pour l'ensemble des communes des Portes de Sologne ▪ ATELIERS DE SOPHROLOGIE (novembre) : à destination des assistants maternels, un temps pour se retrouver et se ressourcer afin de mieux accompagner les enfants et leurs familles et lutter contre l'épuisement professionnel - 13 assistants maternels ▪ FORMATION CONTINUE DES ASSISTANTS MATERNELS : trois sessions de formation ont été organisées en partenariat avec Planète Enfance (alimentation et prise de repas de l'enfant, conduire son projet d'accueil, certificat SST) - 20 assistants maternels dont 2 hors territoire



LE CUBE : COMPLEXE AQUATIQUE

> LE CUBE : 10 ANS DÉJÀ !

Réhabilitée, après une fermeture en 2010, la piscine d'été du Cosson construite en 1976, se muait en 2014 en Complexe aquatique du Cosson pour prendre en charge, toute l'année, l'enseignement de la natation et offrir à sa population une variété d'activités aquatiques, sportives et de détente. Après 24 mois de travaux supplémentaires pour effacer les stigmates des crues records de 2016, l'établissement adopte en mars 2018, une nouvelle identité : Le CUBE est né...



Piscine intérieur - Travaux au Cube en 2014



2024

> 1ÈRE ÉDITION DU TRIATHLON DES ÉCOLES



Dans le cadre des actions menées sous la bannière « Terre de jeux 2024 », la Communauté de Communes des Portes de Sologne et l'équipe du Cube proposaient, aux élèves scolarisés en CM1 et CM2 des écoles de Marcilly-en-Villette, de La Ferté Saint-Aubin et Ménestreau-en-Villette, la première édition du Triathlon des écoles. En s'élançant dans l'eau sur la première épreuve de natation, les 160 élèves constitués en équipe pouvaient ensuite se mesurer en course à pied et en vélo, sur un parcours aménagé autour du Complexe aquatique et du camping et évaluer ainsi les habiletés motrices développées tout au long de l'année. Les conditions météo ont obligés tous les participants et les organisateurs à se mettre à l'abri pour partager les derniers moments autour d'un goûter bien mérité.

> CAP SUR « LE SAVOIR NAGER EN SÉCURITÉ » ET L'AISANCE AQUATIQUE

Toute l'année sur 3 cycles de 11 à 12 séances de 45 minutes, les élèves évoluent en bassin nordique (CM1/CM2 et 6^{ème}) et en bassin d'apprentissage (grandes sections, CP, CE1 et CE2).

Une évaluation finale commune aux enfants scolarisés recense en 2024, **231 réussites au « savoir nager en sécurité »**.

Sur les temps scolaires, le bassin d'apprentissage est fermé au public et 3 couloirs de nage sont réservés en bassin nordique.

	NOMBRE DE CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES
ARDON	2	54
JOUY-LE-POTIER	6	141
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	23	534
LIGNY-LE-RIBAUT	3	67
MARCILLY-EN-VILLETTE	7	153
MENESTREAU-EN-VILLETTE	4	79
SENNELY	1	12
TOTAL	48	1089

> LES ACTIVITÉS « SPORT-SANTÉ » : UNE DEMANDE, DES BESOINS

Alors que les cours d'Aquagym, d'AquaFit' et de Bike font le plein toutes les semaines, les activités traditionnelles comme les cours de « Perf » pour les initiés et l'aquaconfiance ont également trouvé leur public avec l'objectif de progresser et pourquoi pas, s'engager dans une pratique sportive régulière en autonomie, alors qu'en France, les activités aquatiques et la natation progressent et font bouger 20% des Français majoritairement motivés à pratiquer une activité physique pour garder la forme se sentir bien ou enfin être en bonne santé (44%).

En 2024, le chiffre d'affaires des activités progresse de 7 points par rapport à 2023.



Séance d'aquagym

RETOUR SUR L'AGENDA DU CUBE - 2024

Mai : **Triathlon des écoles** - 160 participants

Juillet : **Pool Party** - 195 participants

Septembre : **Semaine découverte des activités** - 175 participants

Novembre : **Soirée zen** - 91 participants

Mars et novembre : deux sessions **Aqua-Maternité Duo** - 16 participants

Février et novembre : deux stages **« J'apprends à nager »** - 20 stagiaires

> LE CUBE EN CHIFFRES

Fréquentation du Cube

CHIFFRES D'AFFAIRES : 206 854€		
BALNÉO 41 447€	AQUATIQUE 100 278€	ACTIVITÉS 65 129€
PASSAGES : 57 526 PERS.		

Consommation en énergie du Cube

CONSOMMATION EN ÉLECTRICITÉ	CONSOMMATION EN EAU	CONSOMMATION EN GAZ
572 997 KWh	13 797 m³	146 100 m³



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

> LE SERVICE PUBLIC D’ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

En 2024, les contrôles de conception et de bonne exécution ont continué à être réalisés sur la Communauté de Communes des Portes de Sologne. Ainsi comme le prévoit la loi sur l’eau de 2006, les contrôles de bon fonctionnement continuent sur une périodicité de 8 ans.

Le SPANC a aussi continué son service de vidange avec l’entreprise EAL.

CONTRÔLE DES INSTALLATIONS NEUVES

	2024		2023	
	CONTRÔLE DE BONNE CONCEPTION	CONTRÔLE DE BONNE EXÉCUTION	CONTRÔLE DE BONNE CONCEPTION	CONTRÔLE DE BONNE EXÉCUTION
ARDON	4	7	7	6
JOUY-LE-POTIER	2	1	0	0
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	6	5	4	1
LIGNY-LE-RIBAULT	2	1	5	6
MARCILLY-EN-VILLETTE	5	4	3	7
MENESTREAU-EN-VILLETTE	6	5	5	6
SENNELY	0	2	3	1
TOTAL	25	25	27	27

68 visites en contrôle de bon fonctionnement et 36 en ventes ont été réalisées sur l’année 2024.

De plus, depuis le 1^{er} juillet 2011, le vendeur d’un logement équipé d’une installation d’ANC doit fournir, dans le dossier de diagnostic immobilier joint à tout acte (ou promesse) de vente, un document daté de moins de 3 ans délivré par le SPANC informant l’acquéreur de l’état de l’installation. Les travaux de réhabilitation doivent être effectués dans un délai maximal d’un an après la signature de l’acte de vente.

NOMBRE D’INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN 2024	INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN BON FONCTIONNEMENT	INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN NEUF (CONCEPTION ET BONNE EXÉCUTION)
154	104	50



INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN BON FONCTIONNEMENT	AVIS CONFORME	AVIS NON- CONFORME
104	50	54

> LES DÉCHETS MÉNAGERS

La Communauté de Communes a délégué cette compétence au SMICTOM de Sologne qui a pour mission d’assurer :

- La collecte des ordures ménagères et assimilés, y compris la collecte sélective,
- Le traitement, la valorisation et le transport des déchets ménagers,
- L’exploitation, la construction des déchetteries et des plates-formes de regroupement de déchets verts.

Depuis l’arrivée des communes de Ligny-le-Ribault, Jouy-le-Potier et Ardon au 1^{er} janvier 2024, le SMICTOM de Sologne comprend 27 communes regroupées en 5 Communautés de Communes.

Toutes collectes confondues ce sont **27 264 tonnes de déchets collectés** soit **620 kg par habitant**.



> LA GESTION DES COURS D’EAU

Sur notre territoire, cette compétence est exercée par 3 syndicats :

- le Syndicat d’Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB),
- la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire qui a repris la compétence suite à la dissolution du Syndicat Mixte d’Etudes et de Travaux pour l’Aménagement du Bassin de l’Ardoux (SMETABA),
- le Syndicat mixte du Bassin du Loiret

Ils ont pour missions d’entretenir les rivières et leurs affluents traversant le territoire communautaire.

La plus grande partie de la Communauté de Communes fait partie du SEBB. Cette année, sur notre territoire, le syndicat est intervenu sur la commune de Sennely en réalisant des travaux de recharge granulométrique visant à stopper le phénomène d’incision (enfouissement des cours d’eau) sur le Cosson et sur le ruisseau de la Poustière. Des banquettes ont été formées donnant une sinuosité au cours d’eau sur un linéaire total de 304 m sur le Cosson et de 104 m sur le ruisseau de la Poustière.

Enfin, le S.E.B.B. a poursuivi sa lutte contre la Jussie, ou autre espèce exotique envahissante.

Concernant la participation financière, en 2024, la **contribution totale versée aux syndicats de rivières s’est élevée à 70 000 €.**

> COUPS DE POUCE POUR L’ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, en plus de renouveler l’aide pour l’achat de récupérateurs d’eau, la collectivité a également souhaité agir en faveur de la mobilité et de la réduction des déchets.

Ainsi en 2024, 43 personnes ont bénéficié de l’aide pour un récupérateur d’eau, 53 personnes pour l’achat d’un vélo (électrique ou mécanique, neuf ou d’occasion) et 101 personnes ont pu adopter gratuitement deux poules de réforme.

Au total, les aides données aux habitants des Portes de Sologne représentent un montant de **16 280 €.**



COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE

> LE POINT CYB

Le Point Cyb propose un accès libre et gratuit à Internet et aux outils multimédias en autonomie ou accompagné par l'animateur. L'accueil libre se déroule au sein de la Maison des Jeunes La Courtille à La Ferté Saint-Aubin, du mardi au samedi.

En 2024, le Point Cyb a accueilli et accompagné **152 personnes** différentes pendant les accueils libres représentant un total de **3 238 visites** sur les **160 jours d'ouverture** (ce qui représente une augmentation de 67% par rapport à 2023).

Activités principales des usagers :

- Accès aux sites internet institutionnels (CAF, Pôle Emploi, etc.)
- Accompagnement à des démarches (stage, vente en ligne, etc.)
- Loisirs numériques : réseaux sociaux, jeux en ligne, navigation



> LES ATELIERS NUMÉRIQUES ITINÉRANTS

En 2024, **104 ateliers d'initiation au numérique** ont été proposés à 79 participants différents sur l'ensemble du territoire.

Principales thématiques des ateliers :

- Utilisation des tablettes / smartphone
- Découverte d'applications (Lens, lecteurs de QR code, etc.)
- Sécurité numérique : prévention du phishing, nettoyage et protection des données

> DES ANIMATION POUR LES JEUNES

- **Estivales du Cosson à La Ferté Saint-Aubin** : animation autour de l'impression 3D avec réalisation de porte-clés personnalisés en 15 minutes.
- **Maison des Jeunes de La Courtille** : initiation à l'impression 3D et à la modélisation d'objets, comme la fabrication de dés et de pions pour jeux de société.

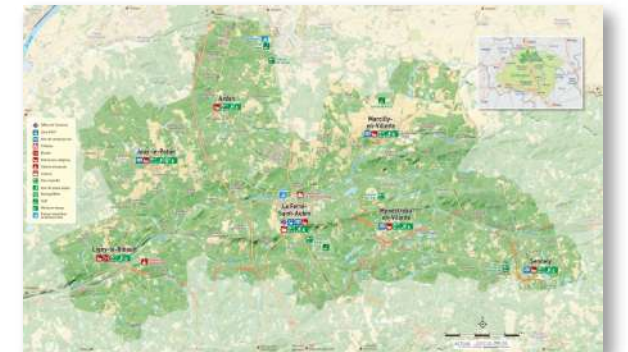
D'autres animations auprès des ados ont eu lieu tout au long de l'année :

- Initiation au montage vidéo
- Musique Assistée par Ordinateur
- Création d'affiche pour divers projets portés par les jeunes
- Conception de jeux vidéo, avec ou sans le recours à l'intelligence artificielle

> UNE NOUVELLE CARTE PROMOTIONNELLE DU TERRITOIRE

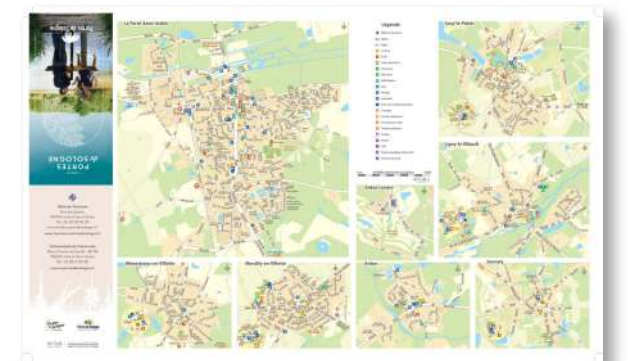
Dans le cadre d'une démarche de valorisation du territoire intercommunal des Portes de Sologne, et à l'issue d'une collaboration fructueuse de plusieurs mois avec une agence de cartographie spécialisée, une nouvelle carte à double vocation a été élaborée.

Ce document unique présente, sur son verso, une cartographie exhaustive de l'ensemble du territoire des Portes de Sologne, mettant en lumière la richesse et la diversité de ses attraits touristiques. Sont ainsi répertoriés les sites emblématiques tels que le Château de La Ferté Saint-Aubin, le Domaine du Ciran et la Tuilerie de la Bretèche, de même que les offres de loisirs et les informations pratiques essentielles, incluant notamment la localisation des aires de camping-cars et des aires de pique-nique. Cette face de la carte constitue un outil promotionnel privilégié pour encourager la découverte de notre territoire.



Le recto de cette carte propose, quant à lui, un plan détaillé du centre-bourg de chacune des communes composant l'intercommunalité des Portes de Sologne, avec une indication précise de la nomenclature des rues. Cette fonctionnalité répond à un besoin d'orientation fine tant pour les visiteurs que pour les résidents.

Afin d'assurer une large diffusion de cet outil, la carte 2 en 1 est mise à disposition du public au sein de l'Office de Tourisme intercommunal ainsi que dans l'ensemble des mairies des communes membres.



> UNE PHOTOTHÈQUE QUI S'ENRICHIT

La Communauté de Communes des Portes de Sologne a entrepris, sur plusieurs exercices, une démarche de constitution d'une photothèque institutionnelle et touristique. Cette initiative repose sur la collaboration régulière avec différents photographes professionnels, mandatés pour réaliser des reportages photographiques ciblés.

Ces campagnes visuelles ont pour objectif d'illustrer la richesse et la diversité du patrimoine naturel et bâti de notre territoire (paysages, monuments historiques, etc.). Elles contribuent également à valoriser l'étendue des services et infrastructures proposés par l'intercommunalité, parmi lesquels figurent les services de portage des repas et du relais petite enfance, le complexe aquatique Le Cube, et l'espace de travail partagé Le 109 Workplace.

La photothèque ainsi constituée représente un fonds iconographique de qualité, destiné à enrichir et à dynamiser les différents supports de communication de la Communauté de Communes, qu'ils soient numériques ou imprimés. Cet investissement dans l'image s'inscrit dans une stratégie globale de valorisation de l'attractivité du territoire et de promotion de ses actions.



TOURISME

L'année 2024 a marqué une étape significative pour l'Office de Tourisme des Portes de Sologne. Défiant les aléas météorologiques et la concurrence des Jeux Olympiques, notre territoire a su tirer son épingle du jeu et enregistrer une augmentation de 7% de la fréquentation par rapport à 2023 ! Ce succès retentissant témoigne de l'attractivité grandissante de la Sologne et de l'engagement sans faille de notre équipe passionnée.

> LES VISITEURS DISENT OUI À LA SOLOGNE !

- **Les Français toujours fidèles (et encore plus nombreux !)** : Notre cœur de cible national reste plus que jamais conquis. Nous observons une hausse notable des visiteurs français, avec un engouement particulier des habitants du Loir-et-Cher et du Cher, qui considèrent notre région comme un véritable coup de cœur.
- **L'Europe sous le charme** : L'attrait de la Sologne dépasse nos frontières ! Les touristes anglais, néerlandais, belges et allemands continuent d'affluer, fidèles à notre offre d'évasion authentique.
- **Des visiteurs en nombre** : 2 345 visiteurs accueillis ! Durant notre période d'ouverture (avril à octobre), nous avons eu le plaisir d'orienter et d'informer 2 345 personnes, contre 2 187 en 2023. Une progression de fréquentation encourageante qui souligne l'efficacité de nos actions.

> LA TAXE DE SÉJOUR : UN INVESTISSEMENT POUR SATISFAIRE AU MIEUX LES TOURISTES

• **Plus de 80 000 nuitées** : Les visiteurs ont choisi la Sologne pour leurs séjours, totalisant plus de 80 000 nuitées sur les Portes de Sologne en 2024.

• **Collecte directe stable, perspectives numériques en plein essor** : La collecte directe de la taxe de séjour se maintient à un niveau élevé (plus de 85 000 euros). Mais nous notons surtout l'explosion de la collecte via les opérateurs numériques, atteignant un record de plus de 20 000 euros contre environ 2 500 euros en 2023 ! Ainsi, Airbnb, Booking, Gîtes de France, Abritel sont en pole position et bienvenue aux nouveaux contributeurs Greengo, Le Bon Coin et Mister BNB.

Rappel : Ces fonds précieux sont directement réinvestis pour améliorer la qualité de l'accueil et des services touristiques sur notre territoire.



> UNE COMMUNICATION PERFORMANTE ET INNOVANTE

• **Des visites guidées qui font le plein !** En partenariat avec l'Association pour la Connaissance et la Sauvegarde du Patrimoine Fertésien (ACSPF), nos visites guidées ont affiché complet en juillet, en août et lors des Journées du Patrimoine. Des guides passionnés, des thèmes et des découvertes enrichissantes ont permis à nos visiteurs d'admirer la ville de La Ferté Saint-Aubin, son histoire et son patrimoine. Fort de ce succès, nous étendrons ces visites en 2025 avec l'inclusion de Marcilly-en-Villette.

• **Les randonnées** : toujours un incontournable ! Malgré une météo parfois capricieuse, les 17 boucles de randonnée proposées par la Communauté de Communes ont conservé leur succès. La découverte des Portes de Sologne au cœur de sa nature reste une activité phare pour nos visiteurs. Et pour 2025, l'arrivée de panneaux pédagogiques viendra enrichir ces expériences.

• **Le Tour de France à Orléans** : la Sologne était au rendez-vous ! Les Offices de Tourisme de Sologne, unis sous la bannière de la Marque Sologne, ont marqué leur présence sur le stand de Tourisme Loiret lors du passage du Tour de France à Orléans. Une opportunité unique de promouvoir notre territoire auprès d'un public national et international.

LA BOUTIQUE 100% PORTES DE SOLOGNE

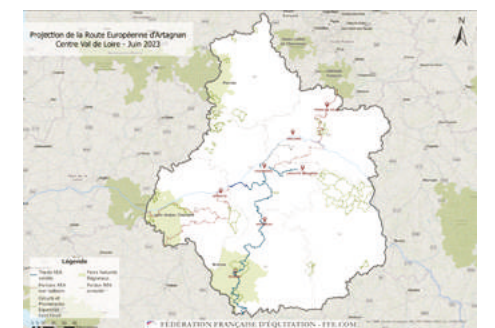
Ouverte depuis juillet 2024, la nouvelle boutique de l'Office de Tourisme est un véritable coup de cœur ! Elle propose des cadeaux originaux et personnalisés, à des prix accessibles. Un espace convivial qui valorise l'image de notre territoire. Elle fait également la fierté de l'équipe de l'Office !



> LES PORTES DE SOLOGNE ACCÉLÈRENT AVEC DES PROJETS D'AVENIR

• **La Route Européenne d'Artagnan** : l'aventure à cheval ! Ce prestigieux itinéraire équestre européen valorisera notre patrimoine local. En 2024, le balisage est quasi terminé sur les communes de Ligny le Ribault, La Ferté Saint-Aubin, Ménestreau-en-Villette et Marcilly-en-Villette. 2025 verra la pré-identification des hébergements adaptés à l'accueil des cavaliers et de leurs montures.

• **La Route des Illustres** : le Loiret célèbre ses figures emblématiques ! Ce nouveau circuit thématique, soutenu par Lorant Deutsch, mettra en lumière les personnalités marquantes de notre histoire. La Communauté de Communes s'est pleinement engagée dans ce projet, regroupant les illustres du territoire autour de l'Office de Tourisme pour une valorisation d'ensemble.



Conclusion : 2024, une année d'engagement et de succès !

Cette année a été riche en réalisations et en avancées significatives pour l'Office de Tourisme des Portes de Sologne. Nous avons su surmonter les défis et confirmer l'attractivité de notre magnifique territoire.



CULTURE

> LES ÉCOLES AU MUSÉE

Dans le cadre de la compétence « Culture », la Communauté de Communes des Portes de Sologne a à cœur de développer et de favoriser l'accès à l'art et son histoire pour les publics scolaires de son territoire.

Pour cela, depuis 2023, la Communauté de Communes a décidé de mettre en place un nouveau dispositif consistant à la prise en charge financière du coût d'un transport par école élémentaire et par an, pour emmener les élèves au Musée des Beaux-arts d'Orléans dont l'entrée est gratuite pour les scolaires. Ainsi, des jeunes élèves peuvent découvrir ou redécouvrir la peinture et la sculpture à travers des visites adaptées à leurs âges et niveaux.

> UNE HALLE D'ARTISTES LOCAUX

L'intercommunalité a organisé la deuxième exposition d'artistes locaux durant un week-end du mois de juin à la Halle aux Grains à La Ferté Saint Aubin. Un large public a répondu présent pour cette manifestation dont l'objectif était de faire découvrir le travail des artistes locaux présents pour l'occasion.

Ce rendez-vous, organisé par la commission culture de la Communauté de Communes, fut l'occasion de s'immerger dans une ambiance « atelier » et d'observer les différents processus de création.

Peintures, photographies, sculptures et arts plastiques ont nourri cette manifestation.

> DES ATELIERS ITINÉRANTS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL

La Communauté de Communes a souhaité conventionner en juillet 2024 avec le Centre de Formation et d'Education Musicale de Sologne (CFEM de Sologne) pour la période allant de 2024 à 2026.

L'objectif est de mettre en place des ateliers itinérants d'enseignement musical sur l'ensemble des sept communes du territoire des Portes de Sologne dans le but de proposer une activité musicale sous forme d'« éveil musical », non destinée aux scolaires.

Ainsi, la Communauté de Communes entend soutenir le développement de la Culture qui constitue un des leviers de l'attractivité de son territoire et la rendre accessible au plus grand nombre.



Les enfants ont pu découvrir les nouveaux ateliers d'éveil musical avec Hélène Lucas, intervenante diplômée - Octobre 2024

Directeur de la publication : Jean-Paul ROCHE, Président | **Rédaction** : Agents de la Communauté de Communes des Portes de Sologne | **Conception / Maquette** : Communication de la Communauté de Communes des Portes de Sologne | **Crédits photos** : Communauté de Communes et Office de Tourisme des Portes de Sologne, Denux Productions, Jean Puyo, Luis Patarata, Freepik | **Parution** : Juin 2025 | **Imprimerie** : Centr'Imprim

Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / pefc-fance.org





Place Charles De Gaulle
45 240 La Ferté Saint-Aubin
Tel : 02.38.61.93.80
www.ccportesdesologne.fr